



Note intersyndicale d'information et de Coordination

Fédérations Santé et Action Sociale CFE-CGC, CGT, FO et SUD

Une semaine d'actions et d'initiatives de mobilisation pour Pour préserver le secteur de la Santé et de l'Action Sociale, les services et la Fonction Publique !! du 27 au 31 mai 2019

Ayant fait le constat de la gravité de la situation en intersyndicale des Fédérations Santé et Action Sociale CFE-CGC, CGT, FO et SUD, qui s'est réunie le 10 mai, il est proposé de coordonner nos forces et de mener une action contre les Lois « ma Santé 2022 » et « Transformation de la Fonction Publique ». Pour ce faire, **et respecter les mandats qui nous ont été donnés, à savoir éviter les manifestations « saute-mouton »**, nous nous sommes engagés sur une semaine de grève, d'initiative et d'action de mobilisation commune.

La semaine choisie se déroulera du lundi du 27 au 31 mai 2019 inclus. Ces dates nous sont imposées par l'actualité (passage de la loi Fonction Publique à l'Assemblée Nationale) et d'autres informations dont nous disposons par ailleurs (grève des cheminots le 4 juin).

Durant la semaine en question, les **initiatives devront être avant tout départementales et locales**, dans les établissements avec des actions.

Dans ce cadre, nous invitons fortement nos structures locales et départementales (voir régionales) CFE-CGC, CGT, FO et SUD à se réunir urgemment pour organiser et décider rapidement en intersyndicale des modalités d'actions concrètes.

Il est impératif de mettre au premier plan nos actions avec un retour important dans la presse.

Ainsi, chaque jour de cette semaine des actions devront s'organiser.

Nous souhaitons des **opérations précises et ciblées**, pour exemples : opérations « escargots », opérations « coup de poing », blocages de carrefours, distributions de tracts à la population sur les marchés, rendez-vous avec le Député de la circonscription et cortège en voitures, etc. Chaque département doit décider de ses cibles et de ses modalités d'actions, et nous invitons les syndicats à multiplier les assemblées générales avec les salarié.e.s pour décider avec eux des actions à menées.

Nous vous proposons des thèmes pour les différents jours de la semaine **sans que ceux-ci soient limitatifs !**

Pour l'hospitalière, 4 thèmes ont été choisis avec des tracts nationaux qui vous seront adressés (verso pour les agents et recto pour les usagers) :

- Urgences / Maternité ;
- Psychiatrie ;
- Structures pour personnes âgées et EPHAD ;
- Protection de l'enfance et Action Sociale.

Concernant la Fonction Publique, l'intersyndicale FP qui s'est réunie le jeudi 16 mai appelle elle aussi à des actions et initiatives cette semaine sur les 4 thèmes suivants :

- Remise en cause des accords sur le temps de travail ;
- Systématisation de la contractualisation dans les communes de moins de 1000 habitants ;
- Individualisation de la rémunération ;
- Accélération des mutualisations de services dans le cadre des réformes territoriales.
- Fusion des instances du personnel

Bien évidemment les questions d'augmentation des salaires et de la défense de nos différents systèmes de retraite seront à intégrer à nos revendications.

Nous vous proposons d'organiser au regard des délais contraints :

- Des **rencontres locales et départementales en intersyndicale** CFE-CGC, CGT, FO et SUD partout (où cela est possible) pour élaborer des initiatives communes
- Des Assemblées Générales de salarié.e.s pour décider avec eux des actions de mobilisation à mettre en œuvre la semaine du 27 au 31 mai 2019

Exemples : Lundi matin opération escargot des agents municipaux de la ville de de 8h à... ;
Lundi après-midi mobilisation devant les ARS par les agents des urgences ou des maternités ;
Mardi après-midi mobilisation devant les conseils départementaux par les agents des EHPAD ;
Mardi matin distribution de tracts sur les marchés pour ...
etc etc etc.

Ces actions ne sont que des exemples évidemment...

Au niveau national et durant cette même semaine, l'intersyndicale prendra toutes les initiatives nécessaires pour porter les revendications aux différents ministères concernés.